

## CONSULTATION INTERNATIONALE (CI 2016/G2/150)

La STEG se propose de lancer une Consultation Internationale N° 2016/G2/150 ayant pour objet :

### **L'ACQUISITION DE PISTON MOTEUR DRESSER RAND : PISTON MOTEUR 1H6512BP9**

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation internationale sont invités à prendre contact directement avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**  
**Direction de la Production et du Transport Gaz**  
**Département Logistique / Division Approvisionnements Gaz**  
**19, rue Belhassen Ben Chaâbane, 1005 El Omrane - Tunisie**  
**TEL : 71 959 933 - POSTE 15 45**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de soixante dix dinars (70 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Le dossier de consultation peut également être envoyé par poste, suite au virement de l'équivalent de 70 DT non remboursable au compte de la STEG N° **01001020110403194153** auprès de l'Arab Tunisian Bank (ATB) Rue Hédi Nouria 1001.

Dans ce cas le cahier des charges sera envoyé dès la confirmation de l'établissement de l'ordre de virement.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposé au Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG sous double enveloppes fermées et cachetées (contre décharge) à l'adresse suivante:

**MADAME LA DIRECTRICE PRINCIPALE CHARGÉE DE LA  
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ  
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE  
1005 EL OMRANE – TUNISIE**

**CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2016/G2/150 :  
« ACQUISITION DE PISTON MOTEUR DRESSER RAND »**

Seuls les plis envoyés par voie postale en recommandé ou par rapide poste parvenus au bureau d'ordre de la STEG /DPTG aplus tard à la date limite de réception des offres seront acceptés.

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet de bureau d'ordre de la STEG/DPTG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

#### **Pour les Fournisseurs locaux :**

- Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).

- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).

**Pour les Fournisseurs étrangers :**

- Un certificat de non faillite ,de non redressement judiciaire ,ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du fournisseur.
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 09 Novembre 2016 à 16H30.**

**NB :** Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.